

Vue du Pont

Avril 2013

4^e Semaine de l'environnement
et du développement durable

Inauguration du 3^e Lieu
le 20 avril





Mot du maire

SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Seniors p 8
- » Intercommunalité p 8
- » Social p 9
- » Environnement p 10
- » Divers p 10
- » Enfance et jeunesse p 11
- » Culture et animation p 14
- » Sports et loisirs p 16
- » Libre expression p 18
- » Info mairie p 19
- » Agenda avril p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent**.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

Le 3^e Lieu : UN SEUL BATIMENT pour DEUX nouveaux ENSEMBLES CULTURELS au service des Martipontains

Après douze ans de bons et loyaux services, la bibliothèque et ses 160 m² ne correspondaient plus aux besoins des 5 700 habitants, notamment de nos jeunes scolaires. La Direction Régionale des Affaires Culturelles et le conseil général, partenaires financiers importants, ont émis leurs souhaits et fixé les règles de surface nécessaire. La nouvelle médiathèque jouxte le pôle associatif culturel composé de salles – petites et grandes – sur deux niveaux, afin de répondre aux besoins actuels et futurs, et de remplacer certains locaux culturels vétustes. Parallèlement à la reconstruction de la mairie incendiée, l'ex-bibliothèque toute proche sera prochainement réaménagée en nouveaux bureaux pour le personnel communal. Quatre associations liées au social et à la santé, actuellement logées au 35, rue de Nantes dans l'Espace New Forest vendu dans les mois à venir par la commune pour de nouveaux projets, viendront également s'installer dans l'ex-bibliothèque : elles seront ainsi plus accessibles et mieux repérables par la population.

Grâce à une politique tarifaire adaptée, la médiathèque met la culture et la connaissance à la portée de tous, jeunes et moins jeunes, via les livres et tous les supports d'information, y compris informatique, internet, CD, journaux et magazines (ces derniers mis gratuitement à la disposition de chacun).

Après la création de beaux équipements sportifs bien regroupés ces dernières décennies, c'est un double équipement culturel tout autant essentiel et profitable à tous qui a ouvert ses portes samedi 23 février, en plein centre-bourg près des écoles, à proximité d'une place totalement réaménagée, végétalisée. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur action complémentaire, permettent l'ouverture de ces nouveaux services aux Martipontains.

Aujourd'hui, comme un regard résolu de Pont Saint Martin vers son avenir, vers un avenir réussi où chacun a et doit avoir toute sa place, le 3^e Lieu inscrit son architecture innovante entre deux ensembles de logements pour tous qui accueilleront bientôt leurs nouveaux résidents. C'est un signe et une invitation lancée à chaque Martipontain de s'approprier totalement ces lieux de vie sociale, de connaissance, de partage, d'intégration dans la commune, de vie personnelle épanouie.

Je vous donne rendez-vous samedi 20 avril, à 10h, pour inaugurer ensemble votre nouvelle médiathèque et le pôle associatif culturel attendant. Des animations vous seront proposées tout au long de la journée...

Yves FRANÇOIS
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



LE CONSEIL MUNICIPAL du 21 février en bref...

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

» **RÉFORME des rythmes scolaires**

Le maire Yves François et Brigitte Galpin, adjointe, ont organisé deux réunions avec les directeurs d'écoles publique et privée, les enseignants, les associations de parents FCPE, OGEC, APEL et le personnel communal en charge du domaine Jeunesse, afin de caler ensemble la démarche à mettre en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

pédagogiques ? En début ou en fin d'après-midi ? Par qui seront-elles animées ? Avec participation financière ou non des familles ?

La question des responsabilités pendant ces nouveaux temps d'activités a été abordée, mais la circulaire manque encore pour y répondre avec précision.

La nécessité d'associer les parents à la démarche afin de trouver les meil-

ron 90 000 € pour le budget communal : « Le budget 2013 est bouclé après des choix drastiques. L'équilibre budgétaire 2013 a été obtenu grâce à une baisse volontariste de 3 % des charges générales et une augmentation limitée de la fiscalité. Aujourd'hui, toutes les communes ne sont pas égales devant les recettes. L'année 2013 se singularise localement par une augmentation des dépenses liées à un endettement supplémentaire pour réaliser les équipements publics en cours et par la baisse parallèle significative des aides extérieures. La commune ne peut faire face budgétairement à une éventuelle mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013, date par ailleurs trop rapprochée pour bien appréhender ensemble toutes les solutions de réussite de cette mise en place locale. C'est pourquoi la mise en œuvre de la réforme a été adoptée au conseil municipal pour la rentrée de septembre 2014. »

» **SUBVENTIONS aux associations**

Après analyse des demandes des associations une enveloppe globale d'environ 35 000 € sera répartie en fonction des critères établis.

» **ENFANCE Jeunesse**

Afin de permettre aux jeunes Martipontains de participer au projet Vacances Spectaculaires du Collectif Spectacle en Retz, la commune adhèrera à l'association du même nom pour un montant de 150 €. Les élus ont également adopté les tarifs 2013 des séjours enfance jeunesse et sollicité plusieurs subventions : auprès du conseil général pour le Projet Jeunesse de Territoire, auprès de la CAF pour la rénovation de la deuxième salle Utrillo, et auprès du conseil régional pour l'appel à projets « Appropriation du patrimoine par les jeunes 2013 ».



S'il manque encore quelques circulaires précisant plusieurs points, les élus ont la volonté de commencer sans tarder à échanger avec toutes les parties concernées afin de structurer une démarche planifiée.

Les premières réunions ont déjà permis de lister de nombreuses questions des uns et des autres.

Si le mercredi semble obtenir une possible majorité d'avis favorables, les différences de besoins et donc de réponses à apporter aux élèves de maternelle et d'élémentaire sont pointées.

D'autres questions sont posées : quand placer les 45 minutes d'activités

leures solutions consensuelles a recueilli l'unanimité lors de ces premières réunions.

À cet effet, un questionnaire a été adressé aux familles par le biais des professeurs dans les écoles le 18 mars dernier.

Le maire a indiqué que son objectif prioritaire était d'abord l'enfant lui-même : les décisions à prendre devraient converger vers ce seul but. Pour cela, il apparaît indispensable de prendre le temps nécessaire pour réussir la mise en place de cette réforme. Parallèlement, Yves François a indiqué que le coût de la mise en place de la réforme est estimé à envi-



Actualité **MUNICIPALE**

Dossier

LE BUDGET PREVISIONNEL 2013

Ce budget a été adopté lors du conseil municipal du 21 février.

« L'année 2013 et les suivantes s'annoncent comme des années marquées par une baisse importante des dotations d'Etat, du double de ce qui a été récemment annoncé, afin de financer notamment le nouveau crédit d'impôt compétitivité, alors que l'Etat transfère de plus en plus de dépenses nouvelles et de charges aux collectivités (région, département... et communes). La mise en place communale de la réforme des rythmes scolaires pour un coût annuel de 90 000 € selon les estimations nationales pour des communes de même strate) en est un exemple.

L'année 2013 et les suivantes sont aussi marquées par les baisses des subventions en général (1,8 million en moins dans le Contrat de Territoire 2013/2015 avec le Conseil Général pour les 9 communes de la Communauté de Communes de Grand Lieu par rapport au contrat précédent avec le département), et par une stagnation de la dotation de solidarité de la CCGL.

Parallèlement, l'année 2013 voit les dépenses communales augmenter du fait notamment de l'ajustement de l'endettement communal permettant les investissements importants réalisés et en cours.

Du fait de cet effet "ciseau", on peut qualifier notre budget prévisionnel 2013 de budget rigoureux certes, avec une baisse volontariste de 3 % des charges générales, mais sain, équilibré, prudent et bien adapté (pas d'emprunt nouveau en 2013, ni sans doute en 2014, bonne couverture des dépenses par les recettes prévues, non prise en compte pour le moment de la Dotation d'Etat pour les Territoires Ruraux et de l'enveloppe parlementaire sollicitées pour l'aménagement de l'aile de la bibliothèque...).

Malgré des dotations et des subventions extérieures en baisse ou en stagnation, les élus ont voulu limiter au maximum l'impact compensatoire sur la fiscalité, parallèlement à la recherche volontariste d'économies dans les charges générales : l'augmentation des trois taxes sera limitée à + 1,8 %.

En tant qu'élu, je crois qu'il est de notre responsabilité de garder un montant raisonnable et bien ajusté d'investissements afin de soutenir à notre niveau l'activité économique et les emplois.

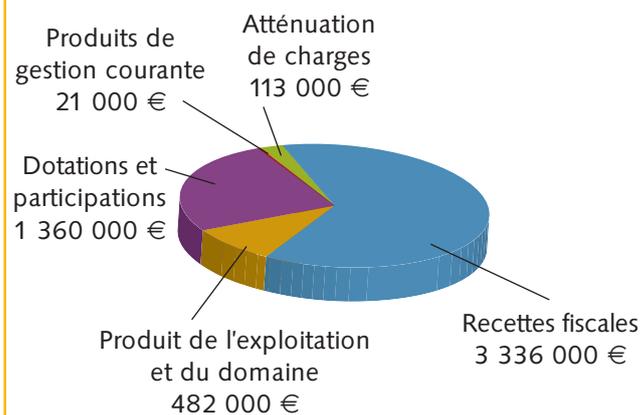
L'objectif annexe de ce budget est de préserver aussi l'avenir et de permettre aux élus du prochain mandat d'avoir un budget communal avec de bonnes marges de manœuvre. C'est bien le cas. »

Yves François.

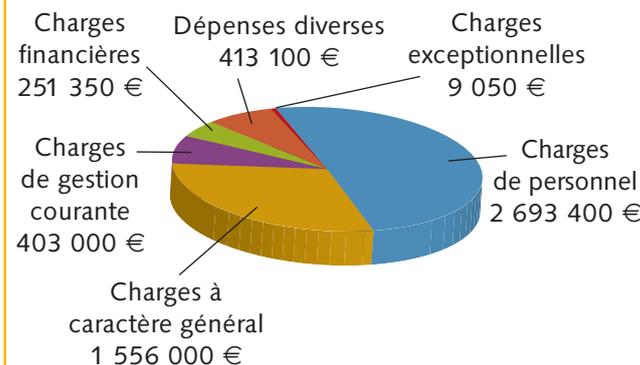
FONCTIONNEMENT :

un effort de réduction des charges

Recettes



Dépenses





Actualité **MUNICIPALE**

Dossier



Le futur centre technique municipal, situé à la Nivardière.

DES TAXES LOCALES moins élevées que prévu

L'augmentation des taux communaux des trois taxes locales a été revue à la baisse par rapport au débat d'orientations budgétaires : elle sera de 1,8 % au lieu des 2,5 % précédemment annoncés, soit 21,90 % pour la taxe d'habitation, 30,41 % pour le foncier bâti et 80,62 % pour le foncier non bâti.

INVESTISSEMENT : 2 907 350 € prévus en 2013

Les recettes

Subventions d'équipement.....	517 000 €
Fonds de compensation de la TVA.....	495 000 €
Emprunt ou restes à réaliser (en attente du compte administratif).....	626 250 €
Ventes de biens immobiliers.....	800 000 €
Autres recettes (taxe d'aménagement).....	31 000 €

Les dépenses

Outre les dépenses d'ordre correspondant à 20 000 € pour les travaux en régie, 8 900 € pour l'amortissement des subventions, le remboursement du capital de la dette pour 335 500 €, les dépenses réelles d'investissement pour 2013 sont les suivantes :

Investissements récurrents

Voirie, éclairage, espaces publics.....	236 000 €
Cimetière.....	7 500 €
Informatique.....	18 000 €
Espaces verts et environnement.....	87 250 €
Acquisitions foncières.....	5 000 €
Entretien des bâtiments.....	60 000 €
Entretien écoles et périscolaire.....	51 000 €
Équipements sportifs.....	18 500 €
Acquisition matériel et mobilier.....	7 200 €
Acquisition véhicules.....	43 000 €
Élaboration du PLU.....	40 000 €



Investissements pluriannuels ou exceptionnels

Ateliers municipaux.....	306 000 €
Médiathèque/pôle associatif.....	648 000 €
Reconstruction mairie.....	706 500 €
Aménagement bibliothèque.....	107 000 €
Projet urbain partenarial.....	202 000 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

- 304 495 € en fonctionnement
- 1 864 300 € en investissement



La collectivité prévoit pour 2013 des subventions s'élevant à 1 145 000 € pour la réalisation de la station d'épuration et les travaux liés à l'extension et la réhabilitation des réseaux prévus au schéma directeur.

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à 1 568 000 € et concernent l'extension aux Garotteries et au Champ-siôme, la réhabilitation rue du Pays de Retz et l'achèvement de la construction de la station d'épuration.



La future station d'épuration sera mise en service au printemps de cette année

Loi Solidarité et Renouvellement Urbains : NOUVEAUX LOCATIFS SOCIAUX à construire

L'INSEE, par un courrier préfectoral, a informé la mairie en juin 2012 que l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains s'appliquait désormais et immédiatement à la commune de Pont Saint Martin, ce qui modifiait de manière conséquente les objectifs validés par le Préfet lui-même en février 2008 (40 nouveaux logements annuels dont 8 locatifs sociaux pour la commune).

L'article 55 de la loi SRU prévoit que le nombre de logements locatifs sociaux est rapporté au nombre de résidences principales : 2 142. Au 1^{er} janvier 2012, les 67 locatifs sociaux représentaient 3,13 % de ces résidences. Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche volontariste pour construire de nouveaux logements pour tous, personnes seules, personnes âgées, familles monoparentales, jeunes travailleurs, personnes aux ressources modestes... Actuellement, ce sont 12 locatifs sociaux, dont deux de secours, qui s'achèvent en plein coeur du bourg, près du 3^e Lieu. Vingt autres seront très prochainement réalisés dans la troisième tranche du Haugard. Et il faudra poursuivre la construction de nouveaux locatifs : les besoins sont importants. Du fait de l'article 55 de la loi SRU qui s'est imposé en juin 2012 à notre commune, la Préfecture chiffre le nombre de logements manquants à 361.

Des pénalités pour les communes ne respectant pas le pourcentage préfectoral

La loi SRU soumet les communes dont le pourcentage est inférieur à 20 % à un prélèvement (= pénalité) égal au produit de 20 % de leur potentiel fiscal par habitant au 1^{er} janvier 2012 et du nombre de logements sociaux manquants. La Préfecture a ainsi calculé les pénalités 2013 pour Pont Saint Martin à 38 256,62 €. Toutefois, les dépenses déductibles que nous avons présentées à la Préfecture du fait des coûts déjà engagés pour construire des locatifs sociaux sont supérieures au prélèvement 2013 puisqu'elles s'élèvent à 83 000 € : 66 610 € pour les acquisitions des terrains des 12 logements rue de Nantes et rue des Ecoles, et 16 390 € pour les travaux de viabilisation de ces mêmes terrains. Le prélèvement 2013 est donc ramené à zéro et la différence de 44 743,38 € est reportée sur 2014 comme nouvelle dépense déductible. On peut donc estimer raisonnablement que la commune ne verra pas non plus son budget 2014 frappé par des pénalités. Faut-il rappeler que la commune a un budget très serré, et qu'elle doit bien évidemment faire face aux dépenses prévues de longue date générées par les nouveaux services et équipements créés ou en cours ? Si toutes les communes sont loin d'être égales au niveau de leurs ressources, il y a des moments où la gestion sérieuse et responsable d'une commune nécessite d'avoir une visibilité minimale de l'avenir.

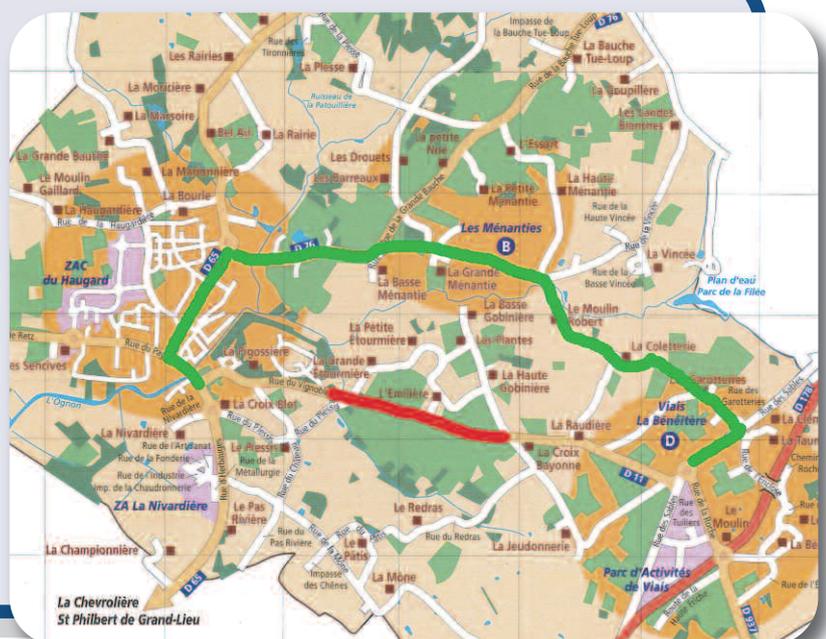
DEUXIÈME PHASE des travaux de réfection de la RD11

Des travaux de réfection de la couche de roulement en enrobé de la RD11 auront lieu du 22 au 26 avril.

Ces travaux concernent la route située entre la Raudière et l'entrée de la commune, auprès de la Résidence du Lac. La zone de travaux sera totalement fermée à la circulation.

Une déviation sera donc mise en place par Les Garotteries, le Moulin Robert et la Basse Ménantie (de Viais vers le bourg).

-  Emprise du chantier
-  Déviation mise en place



Le projet de Plan Local d'Urbanisme présenté aux Martipontains



Après la présentation à la population du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 27 juin 2011 dans le cadre de la révision du PLU et dans la suite logique de la procédure, les élus ont invité les Martipontains à débattre du projet de PLU, lors d'une réunion publique le 12 février, avant sa présentation aux Personnes Publiques Associées.

Les habitants se sont déplacés en nombre à la salle des fêtes pour découvrir la présentation de Philippe Simon, architecte-urbaniste : « Deux données importantes ont changé depuis le PADD et la dernière réunion publique : la commune a intégré un nouveau SCOT, celui du Pays de Retz, et le PLU doit être compatible avec ses dispositions. De plus, Pont Saint Martin a été intégrée à l'unité urbaine de Nantes au sens de l'Insee ce qui lui impose de disposer de 25 % de logements sociaux par rapport au parc de résidences principales. Mais les six orientations stratégiques du PADD restent inchangées. »

» Démographie

Maintenir une croissance raisonnée de 1,5 % de la population par an avec

la construction de 400 logements sur 10 ans, principalement dans le centre bourg et sur le pôle de Viais, en réduisant la consommation d'espace, ce qui implique une extension limitée et une densification du tissu existant, tout en offrant des possibilités de construction en secteur rural (hameaux et villages) sous conditions.

» Économie

Favoriser le développement des filières économiques pour augmenter l'emploi et les ressources financières par : l'aménagement de la D2A, le développement du tissu commercial à Viais, le développement du tourisme et de loisirs verts, le maintien de l'agriculture pérenne.

» Équipements

Continuer d'aménager pour une meilleure qualité de vie avec en prévision sur le PLU, une station de lagunage pour l'assainissement du cœur du Champsiôme, la création d'un pôle de loisirs vers la Marionnière et la localisation d'une aire d'accueil des gens du voyage en limite de La Chevrolière pour faciliter sa gestion par la Communauté de Communes de Grand Lieu.

» Environnement

Préserver et valoriser le patrimoine naturel (patrimoine architectural, réseau hydrographique, haies, boisements, zones humides...) tout en intégrant les préoccupations environnementales au cœur des projets urbains, à travers un projet sports-loisirs-nature.

» Déplacements

Favoriser la mobilité avec une tendance pour un développement de la commune vers le nord ou vers Viais pour éviter l'engorgement du centre bourg à certaines heures (amélioration de la desserte de la D2A, développement du réseau rural, création d'une deuxième passerelle sur l'Ognon).

Pour mettre en œuvre ces orientations, un nouveau zonage a été établi : zones urbaines, agricoles, économiques, de loisirs, réserve foncière...

Les cartes et documents pourront être consultés par tous lors de l'enquête publique qui durera un mois : « Il est important de s'y déplacer et de faire ses remarques éventuelles par écrit au commissaire enquêteur. » conclut Philippe Simon.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2013

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est l'occasion de faire un point d'étape et de débattre des orientations générales du budget pour l'année à venir. Le DOB marque l'engagement de la CCGL à plusieurs niveaux :

- **La gestion générale**
 - dépenses liées au siège communautaire
 - projet de territoire : provision pour les différentes actions à réaliser
 - étude sur un pacte financier intercommunal
 - étude d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
 - travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées sur les parcs d'activités
- **Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**
 - fonctionnement du service et versement des aides aux particuliers pour la mise aux normes de leur assainissement
- **Les déchets ménagers**
 - collecte en porte à porte
 - exploitation des déchetteries
- **Les piscines**
 - Le Grand 9 :
 - aménagement de jeux aquatiques extérieurs
 - acquisition des logiciels permettant les inscriptions et les paiements en ligne pour les activités

Piscine de plein air de Montbert :

- travaux de réhabilitation
- **La voirie communautaire**
 - poursuite des travaux d'entretien et de remise en état de la voirie
- **Le développement économique**
 - gestion et travaux d'entretien des hôtels d'entreprises et ateliers-relais
 - aménagement et commercialisation des zones d'activités

ÉCONOMIE

Révision des loyers des hôtels d'entreprises

Les loyers des hôtels d'entreprises sont révisés chaque année au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction (+ 4,58 % sur l'année 2012). Compte-tenu de la forte hausse constatée globalement depuis plusieurs années et de la hausse importante des loyers qu'entraîneraient l'application de la révision en 2013, les membres du conseil ont décidé de limiter à 2,3 % l'augmentation des loyers pour 2013.

COLLECTE DES D3E

La prochaine collecte des D3E est prévue le samedi 6 avril 2013 de 8h à 12h30 sur le parking des hôtels d'entreprises du parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière.

Communauté de Communes de Grand Lieu - Parc d'Activités de Tournebride- BP 3 - 44 118 La Chevrolière
Tél. 02 51 70 91 11/ Fax : 02 51 70 91 10 grandlieu@cc-grandlieu.fr - www.cc-grandlieu.fr

Seniors

Les grands-mères et grands-pères À L'HONNEUR à la Roselière

Comme chaque année le premier dimanche de mars, la municipalité, représentée par Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale, a offert le

dessert aux résidents de la Roselière à l'occasion de la fête des grands-mères : « *Dans la famille, il est une personne qui occupe une place à part dans nos cœurs, notre grand-mère : c'est elle qui nous gâte, nous chouchoute, nous fait rire, nous câline et nous apprend tant dans la vie. Elle mérite bien qu'une journée entière lui soit dédiée ! Je suis donc venue vous souhaiter une bonne fête au nom du conseil municipal, sans oublier bien sûr ceux qui ont fait de*



vous des grands-mères : les grands-pères. »

Madeleine Bournigal, présidente de l'association de gestion a quant à elle transmis les vœux du conseil d'administration accompagnée de Gérard Figureau, vice-président.



LES ACTIONS AU MIEUX-ÊTRE des personnes de plus de 60 ans à Pont Saint Martin



Il existe auprès des associations et du service d'action sociale de la mairie des actions pour veiller au mieux-être des personnes de plus de 60 ans sur la commune.

Des actions pour le maintien du lien social, les personnes peuvent s'inscrire :

- Au club du Joyeux Saint Martin, dont la présidente est Pierrette Gruau, au sein duquel vous trouverez de nombreuses occupations comme le chant, des travaux d'aiguilles, la gym, des voyages et bien d'autres activités.
- À l'association Pause-Café, pour rompre l'isolement, les bénévoles visitent les personnes isolées. Cette association permet des rencontres à l'occasion de la galette des rois, du loto, du pique-nique et au moment de la participation à la Semaine Bleue. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la présidente Huguette Rayneau.
- Aux manifestations organisées à l'occasion de la Semaine Bleue qui a lieu la dernière semaine d'octobre. Celles-ci sont organisées dans les différentes communes de la Communauté de Communes de Grand Lieu et sont coordonnées par le CLIC « Vivre son Age ». Le CCAS de votre commune en collaboration avec la mairie de La Chevrolière organise chaque année une manifestation (projection de film, spectacle de danse, cabaret).
- Au repas des aînés de plus de 71 ans organisé tous les ans par la municipalité pour partager un moment de convivialité.

- Au voyage du programme « Seniors en Vacances » organisé par les CCAS de Pont Saint Martin et de La Chevrolière début septembre. Il s'agit d'un séjour de 5 jours et 4 nuits pour lequel les partants peuvent bénéficier d'une prise en charge de la moitié du séjour par l'Agence Nationale des Chèques Vacances en fonction des ressources.
- Au service « Lila à la demande ». Ce service de transport collectif permet de se déplacer sur les communes du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne et les communes limitrophes de ce territoire pour 2,30 € aller et 2,30 € retour. L'utilisateur est pris en charge au pas de sa porte et conduit sur une commune du territoire desservi. La carte « Lila à la demande » est à retirer au service social de la mairie.

Des actions pour faciliter le maintien à domicile :

Pour rester à son domicile en toute sécurité, le service social de la mairie vous propose de souscrire au service de téléassistance du Conseil Général de Loire-Atlantique. L'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou la prise en charge des frais d'heures d'aides ménagères permettent de se maintenir à son domicile. Ces aides sont accordées par le conseil général et les dossiers peuvent être pris auprès du service social de la mairie.

Des actions de solidarité :

Le service d'action sociale de la mairie peut venir apporter son soutien administratif et financier.

Contact : 02 40 26 87 27

Environnement

**Détenteur
déclaré
= Action
sanitaire
renforcée !**



En cas d'épidémie, votre déclaration est indispensable pour le RESPE* ou les services sanitaires.

* Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine

Données enregistrées au SIRE

Quel cheval ?
Identification des chevaux
Connaître et recenser les chevaux.
Une identité fiable est indispensable à la traçabilité sanitaire.
Identifiez vos chevaux au SIRE, c'est vital et obligatoire
Tout équidé « sans papier » ou non pucé doit être identifié au SIRE dans les plus brefs délais, renseignez vous !

Données enregistrées au SIRE

Où y a-t-il des chevaux ?
Lieux de détention
Localiser les chevaux pour contacter les détenteurs et agir.
Les lieux susceptibles d'accueillir des chevaux autour du cheval malade peuvent être contactés.
Déclarez les lieux de détention dont vous êtes responsable
Vous êtes concernés si vous êtes responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés.
Enregistrez-vous auprès du SIRE
C'est simple et gratuit.
- par internet via l'espace personnelisé sur le site www.haras-nationaux.fr
- par courrier en se procurant un formulaire (papier à compléter et renvoyer au SIRE pour qu'il soit enregistré).

Registre d'élevage du lieu de détention

Sur un lieu : quel cheval est présent et quand ?
Le registre d'élevage
Consulter le registre d'élevage de chaque lieu de détention.
Les équidés présents sur le lieu ainsi que leurs mouvements peuvent être connus.
Tenez à jour votre registre d'élevage
La tenue d'un registre d'élevage est obligatoire sur chaque lieu de détention et doit comporter la liste des équidés présents sur le lieu, leurs mouvements et divers éléments sanitaires.

Ces trois démarches sont obligatoires par décrets du code rural. En cas de contrôle, le non respect de ces obligations peut entraîner une amende.



Le but : améliorer la gestion de crise sanitaire

DÉPISTER • ALERTER • AGIR • PRÉVENIR

Pour en savoir plus
www.haras-nationaux.fr
rubrique Démarches SIRE ou au 0811 90 21 31 (prix d'un appel local de 9h à 17h)

 **les Haras nationaux**
Institut Français du Cheval et de l'Équitation

Divers

Spectacle de MUSIC HALL

Pour la 8^e édition l'association « Artistes d'Ici... Enfants d'Ailleurs », présente un spectacle de Music Hall exceptionnel vendredi 12 avril à 20h30 à l'Escall (Saint-Sébastien-sur-Loire) au profit de l'association Compassion Jeunesse Asie.

Tarifs :

- Adultes : 12 € (10 € sur réservation)
- 5-12 ans : Demi-tarif
- Moins de 5 ans : gratuit

Réservation au 02 40 34 05 58

Association Artistes d'Ici... Enfants d'Ailleurs
13, rue de la Tullaye - 44230 St Sébastien sur Loire

Avis de recherche

Vous avez été élève, étudiant, personnel ou enseignant du lycée les Bourdonnières entre 1972 et 2012.

Vous êtes invité aux 40 ans du lycée le 13 avril de 14h à 18h.

Venez retrouver vos anciens camarades, collègues et professeurs pour un moment convivial.

Pour tout renseignement :

02 40 34 02 60

et sur notre site :

<http://bourdonnieres.e-lyco.fr/>

CROQ'LA SCENE au soleil

Pour sa 4^e édition, le festival *Croq' la scène au soleil* aura lieu du 22 au 26 avril.

La Maison de l'Enfance, partenaire du festival, participe avec les accueils de loisirs du Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne et le collectif Spectacles en Retz à la préparation de cette semaine festive.



Spectacle « Super Mosaï et Pas Mal Vincent » édition 2012

Cette manifestation a pour but de favoriser l'accès à la culture, et notamment la découverte des différentes expressions artistiques du spectacle vivant.

Du 22 au 25 avril l'accueil de loisirs accueillera des intervenants dans le cadre d'ateliers autour du thème « Le théâtre ».

Le 26 avril, les enfants connaîtront un temps fort en participant au festival qui aura lieu à l'espace Grand Lieu à La Chevrolière.

Au programme de cette journée :

- Dans'A Bulle – Spectacle clownesque présenté par la Cie Feu Non Bulle
- Rose – Spectacle théâtral présenté par la Cie Mouton Carré
- Ateliers enfants

Renseignements à la Maison de l'Enfance :

02 40 26 80 64

maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

L'accueil de loisirs, un air de vacances !

Pendant les vacances de février, les enfants ont joué, tour à tour, aux « Mystères de Pont Saint Martin » ou à cette célèbre émission où chacun prépare plats et animations.

Ils ont également développé leur sportivité en pratiquant divers jeux de motricité et de rapidité.

La curiosité les a conduits à pousser les portes de la médiathèque pour quelques séances de manipulation et de lecture...

Vacances d'avril, petit mémo :

- Dates des vacances : lundi 22 avril au vendredi 4 mai
- Inscriptions : lundi 8 au samedi 13 avril

PETIT RAPPEL

Notez bien sur vos agendas qu'il y a école les mercredis 3 avril et 22 mai...

L'ensemble des services liés à l'Enfance et la Jeunesse (restaurant scolaire, transport scolaire, périscolaire) fonctionneront.

Si vous souhaitez que vos enfants déjeunent au restaurant scolaire ce jour-là, n'oubliez pas de les inscrire à la Maison de l'Enfance ou par mail : maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr



PROGRAMME du service jeunesse avril - mai

Les mercredis préados

Tous les mercredis, à la journée ou demi-journée, viens participer aux activités du club préados.

Horaires d'accueil du club préados : de 10h à 17h.

Accueil échelonné de 9h à 10h.

Les mercredis ados

• Mercredis 3, 10 et 17 avril

• Mercredis 15, 22 et 29 mai

Accueil des ados, salle Utrillo, de 17h à 19h.

Les samedis

Samedi 13 avril, accueil jeunes de 14h à 17h, salle Utrillo.

Les vacances de printemps Préados

Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h, l'après-midi ou en journée complète.

Accueil échelonné de 9h à 10h.

Tarif journée : 5 points. Tarif après-midi : 2 points (sauf activité exceptionnelle). Possibilité d'accueil en péricentre à partir de 7h15 et jusqu'à 19h.



- **Mardi 23 avril** : sortie Lasergame, 3 pts (après-midi).
- **Mercredi 24 avril** : Cook'n'Lunch Végétal, inscriptions à la journée.
- **Lundi 29 avril** : stage de double dutch 10h-17h, avec les intervenants de l'association Fête le Mur. 20 places maximum. 7 pts, inscriptions à la journée.
- **Mardi 30 avril** : Cook'n'Lunch spécial verrines, inscriptions à la journée.
- **Vendredi 3 mai** : viens je t'emmène... Journée pique-nique et jeux en plein air (pique-nique fourni).

Ados

Accueil les lundis et mercredis pendant les vacances, salle Utrillo de 17h à 19h.

- **Du lundi 22 au vendredi 26 avril** : actions éco-citoyennes : création d'un jardin des simples aux Prés Moreau. Réfection des Plessis et plantation.
 - **Mercredi 24 avril** : Cook'n'Lunch, inscriptions à la journée.
 - **Lundi 29 avril** : stage de double dutch 10h-17h, avec les intervenants de l'association Fête le Mur. 20 places maximum. 7 pts, inscriptions à la journée.
 - **Mardi 30 avril** : Cook'n'Lunch spécial verrines, inscriptions à la journée.
- Pour accéder au service jeunesse et ainsi participer aux animations, projets, activités, vous devez remplir la fiche annuelle d'inscription. Une participation de 5 € vous sera facturée.

Stage de DOUBLE DUTCH

En juin 2012 lors du Café T'es In, nous vous avons fait découvrir le double dutch, en compagnie de l'association Fête le Mur.

Le Service Jeunesse vous propose une journée de stage le lundi 29 avril de 10h à 17h, pour découvrir cette discipline artistique et sportive de la corde à sauter.

Le Double Dutch est un sport novateur qui se pratique en équipe et de façon ludique, c'est également une pratique sportive où chacun trouve sa place.

Entre vitesse et figure imposée ou libre, venez passer un moment convivial avec les intervenants de l'association Fête le Mur et vibrer au son des cordes à sauter !

Le tarif est de 7 points. Nous déjeunerons tous ensemble au restaurant scolaire.

Inscriptions à la Maison de l'Enfance jusqu'au vendredi 19 avril (ou sur le bulletin d'inscription présent dans le

programme du service jeunesse d'avril-mai 2013). Attention 20 places maximum.

Renseignements auprès de Cathy et Corentin, à la Maison de l'Enfance, ou par téléphone au **02 40 26 80 64**.



REUNION DE PRÉPARATION POUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE !

**Jeudi 18 avril
20h 30**
Dans le préfabriqué
de
l'élémentaire !



Venez partager vos
idées, donner un
coup de main et par-
ticiper au lance-
ment des festivités !

Ouvert à
tous !!



Enfance

JEUNESSE

ÉCOLE LES HALBRANS



La « Faites des jeux » en images !
Merci à tous !

Bientôt une soirée
jeux adultes...



Culture ET ANIMATION

4^e SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : demandez le programme !

tres vous sont proposées ainsi
qu'aux enfants scolarisés dans les
écoles de la commune.

Samedi 30 mars

- Opération un enfant né, un arbre planté (pour les familles des enfants nés en 2012). À partir de 10h30 à l'Allée Cavalière.
- Cluedo de Pâques : à la recherche de la grenouille perdue 2. 15h30 aux Prés Moreau, près des Dames de Pierre.

Mardi 2, jeudi 4 et vendredi 5 avril

Interventions et animations du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement dans les écoles de la commune.

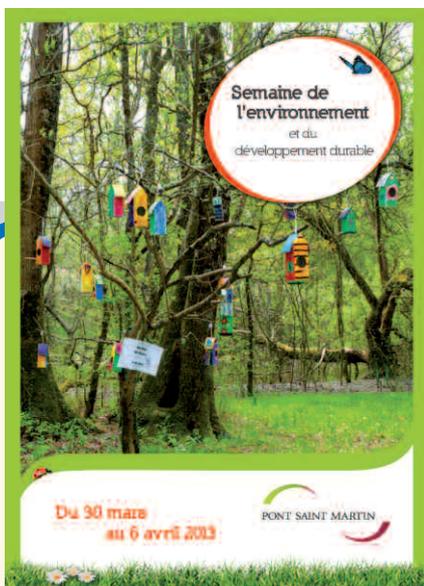
Mercredi 3 avril

Spectacles proposés à tous les enfants des écoles : *La plus belle des poubelles* (pour les enfants de maternelles et de CP), *Instant de Contes* (pour les élèves du CE1 au CM2).

Samedi 6 avril

Rand'Eau commentée ouverte à tous (7km) : à la découverte des marais avec le CPIE et le SBVGL. Départ de l'aire de loisirs à 15h (retour 17h).

Le programme complet
et détaillé a été distribué
à tous les enfants
scolarisés sur la commune



La préservation de notre environnement et le respect de la nature passe par l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes. Aussi, la municipalité a décidé de reconduire pour la 4^e année consécutive, la semaine de l'environnement et du développement durable. Celle-ci aura lieu du 30 mars au 6 avril. Tout au long de ce temps fort, des animations et des rencon-



Le samedi 20 avril, Le 3^e Lieu vous ouvre ses portes pour une INAUGURATION FESTIVE et ORIGINALE !

Partenaires financiers, entreprises du chantier, associations martipontaines, élus, services municipaux mais aussi, et bien sûr, tous les Martipontains sont invités à l'inauguration du 3^e Lieu qui débutera à 10h.

Nous vous invitons tout au long de la journée à venir découvrir et visiter Le 3^e Lieu, qui abrite la médiathèque ainsi que des salles associatives culturelles. Un programme d'animations variées vous est proposé :

- **10h** : inauguration officielle-Discours
- **12h** : concert de l'Elan Fanfare Harmonie dans la boîte à musiques
- **13h** : pique-nique convivial en commun (pensez à apporter votre pique-nique !)
- **14h30** : 1^{re} représentation des Brigades de Lecture, spectacle familial, burlesque et poétique pour toute la famille !
- **15h30** : concert des Martin Chanteurs dans la boîte à musiques

- **16h30** : 2^e représentation des Brigades de Lecture, spectacle familial, burlesque et poétique pour toute la famille.

À cette occasion, la médiathèque sera exceptionnellement ouverte toute la journée de 10h à 17h30.

Dans les salles mutualisées, les associations vous présenteront leurs activités par le biais d'expositions ou de démonstrations.

Les services municipaux et les élus seront présents pour vous faire visiter l'ensemble du bâtiment.

Que ce soit pour découvrir ou re-découvrir les lieux, pour un simple passage, une visite commentée ou pour partager le repas, nous vous attendons nombreux le 20 avril prochain !

Depuis l'ouverture de la médiathèque, le 23 février dernier, **300 inscriptions ont été enregistrées dont 163 premières** et donc nouvelles inscriptions ! Depuis 2008, il s'inscrivait en moyenne près de 120 personnes... sur une année !

Médiathèque Le 3^e Lieu

Exposition Bibliothèques : mémoire et lieux de vie

À travers 12 tableaux destinés au large public et une sélection de livres, cette

exposition aborde de nombreux aspects : l'histoire des bibliothèques, les transformations de ces dernières années, le rôle qu'elles jouent en France et dans le monde.

*Bibliothèque : le mot serait apparu en Grèce au IV^e siècle avant J.C. Il vient de *Biblion*, le livre et de *Théké*, le coffre. Ainsi le mot contient-il dans ses racines mêmes ses différents sens complémentaires : le livre et le lieu qui l'abrite.*

Tout public - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Portail de la médiathèque

Tenez-vous informés de l'actualité de la médiathèque, de la disponibilité des documents et consultez votre compte lecteur, faites des suggestions d'achats, des réservations de documents en vous connectant sur le portail Internet de la médiathèque !

www.mairie-pontsaintmartin.fr
→ Rubrique Sports, Culture loisirs
→ Médiathèque Le 3^e Lieu

Portail des ressources numériques des bibliothèques de Loire-Atlantique

Vous pouvez accéder à des milliers de ressources en ligne (presse, VOD, autoformation, orientation scolaire...) grâce au portail mis en place par le Conseil Général de Loire-Atlantique ! Pour ce faire, il faut vous adresser aux bibliothécaires qui vous fourniront gratuitement une carte d'accès.

Cette carte est réservée aux personnes inscrites à la médiathèque (dans la limite des stocks disponibles) et contient les identifiants nécessaires pour créer votre compte et utiliser les ressources proposées. N'hésitez pas !



CONCERTS ACOUSTIQUES dans les jardins Dimanche 14 avril à 16h



DÉCOUVERTES D'AVRIL

Pour la deuxième édition des découvertes d'AVRIL, l'amicale laïque martipontaine désire vous proposer un temps artistique simple

et convivial dans un jardin aménagé pour l'occasion.

Venez découvrir pour cette édition des musiciens originaires de Nancy. Soyez les bienvenus pour soutenir ce projet qui a déjà fait ses preuves l'an dernier et qui permettra de financer les projets de l'école Les Halbrans tout au long de l'année...

Qui a dit « en AVRIL, ne te découvre pas d'un fil » ?

Rendez-vous au 35 rue de Nantes !

- 4 € sur réservation* (nombre de places limitées)
- 5 € sur place - gratuit pour les moins de 12 ans

Infos : 02 40 32 79 07 ou <http://almartipontaine.blogspot.com/>

*Vous pouvez déposer une enveloppe au 21 rue des sports chez Dominique Pêche avec vos noms/prénoms et votre règlement (chèques au nom de l'Amicale Laïque).

VIDE-GRENIER le 28 avril

VIDE GRENIER
de La Bénétière
Pont-Saint-Martin



L'Eveil de la Bénétière vous invite à participer nombreux au vide-grenier organisé le dimanche 28 avril.

De 9h à 18h, venez exposer ou découvrir de nombreux exposants. L'entrée et le parking seront gratuits.

Infos pratiques :

- Emplacement 3m x 2m : 8 €
- Les deux emplacements : 15 €
- Lieu : La Bénétière

Renseignements et inscriptions :

M^{me} Rivière : 02 40 32 75 67

M. Meddahi : 06 16 47 58 45

labenetiere@laposte.net

Association Rencontres Échanges Jumelages

Vous désirez passer une agréable soirée en famille ou bien entre ami, venez à cette soirée conviviale et musicale sur le thème irlandais. **Samedi 6 avril à 20h** - Salle des Fêtes

Inscriptions auprès de :

Yves Perrochaud - 02 40 26 84 57

Michel Drouin - 02 40 26 81 48

Association Musique et Danse : changement de salles

C'est avec grand plaisir que les professeurs et les élèves des cours de musique ont emménagé dans les nouvelles salles du « 3^e Lieu ».

- la « Boîte à musiques », au rez-de-chaussée, héberge le piano.
- la « Boîte à chansons » et la « Boîte à voyages », à l'étage, accueillent les autres cours.

Cette nouvelle structure offre un réel confort pour les professeurs et les élèves.

SOIRÉE couscous et tartiflette



Samedi 13 avril - Salle des fêtes - 19h30

Organisé par Sylvie et Véronique

Pour leur participation au Rallye Cap Fémina Aventure

Tarif repas avec apéritif et café :

Adultes : 15 € - Enfants (-12ans) : 10€

Réservation et renseignement :

Sylvie 06 88 76 75 78 - Biton.sylvie@orange.fr

Véronique 06 24 70 61 04 - veroclaude44@orange.fr

Les Joyeux Saint Martin ont pris l'air iodé de Bretagne et de Noirmoutier



En **Bretagne**, un **Kig ha Farz**, pot au feu breton, nous a été servi dans une ambiance de danse folklorique. Nous avons donc appris à danser « breton ». L'après-midi, ce fut un bal classique entrecoupé de danses bretonnes et nous avons terminé par quelques crêpes et une bolée de cidre. En **Vendée**, par un temps assez frais, nous avons visité l'île de Noirmoutier.

Cette visite était préparée par une classe de « licence touristique » Cap Vers de St Herblain. L'arrivée sur l'île s'est faite par le passage du Gois : la majorité des étudiants ne connaissaient pas ce site. Puis, ils nous ont relaté l'histoire du château, de l'église St Philibert. Une longue promenade dans le bois de la Chaize a précédé la visite d'une ferme ostréicole avec dégustation d'huitres et muscadet.

Notre programme pour la suite : **Rectificatif** : faute de participants nous annulons la sortie **manoir de l'automobile et la Forêt de Paimpont** du 12 avril.

Cette sortie est remplacée par :

- **Mardi 9 avril : la route de la sardine, repas animé par Noël Suzann**
Fin du ramassage 9 h 15. Direction St Gilles. Buffet marin avec rillettes de sardines, puis visite en petit train du port de pêche, de la corniche sauvage. Visite de l'exposition « la sardine est dans la boîte », avec dégustation. Ensuite repas festif au Poucton avec animateur-humoriste-chanteur. L'après-midi de fête : détente et danses. Prix 60 € pour les adhérents. Inscription immédiate.
- **Vendredi 17 mai : sortie surprise**
Le voyage surprise sera comme d'habitude... une surprise ! Prix 45 € pour les adhérents.

Les Mains dans la terre, le Nez en l'air organise une petite halle au végétal



Dimanche 14 avril
Salle des Fêtes de 9h à 17h
Troc Plantes - Vente de plants
Buffet Bio

Animations :

- Balade botanique à la découverte des plantes sauvages locales avec Liza Perrodeau, 9h30
- Les Tisanes de Leïla
- CPIE de Corcoué sur Logne : thème « les semences » et « le jardin sans pesticides »
- Présentation cuisson écologique par l'association Bolivia Inti Sud Soleil

RANDO CYCLO des Amis de Pont Giro



Comme tous les ans, les Amis de Pont Giro organisent la traditionnelle randonnée cyclo et VTT.

Elle partira de la ferme de **La Moricière** comme l'an dernier (route de Nantes) le **dimanche 14 avril** à

partir de 8h jusqu'à 10h pour les inscriptions. Venez donc nombreux pour participer en famille, entre copains, entre amis ou seul.

Il y en a pour tous les goûts :

- sur route 30, 60 ou 90 kms
- en VTT 15, 30 ou 45 kms

Sans grandes difficultés pour les premiers parcours, nous allons vers des difficultés plus importantes pour les autres. Les ravitaillements sont prévus sur les parcours et à l'arrivée. Des lots seront distribués à quelques participants ainsi que des récompenses. Une participation de 5 € vous sera demandée à l'inscription (2,50 € pour les - de 12 ans). Toute l'équipe sera prête pour vous recevoir.

Le rendez vous du mois d'avril sur les cours de l'USP TENNIS

Tournoi Seniors + du 10 au 20 avril



Avec l'arrivée des beaux jours, l'actualité sportive est le Tournoi senior + des Pays de la Loire.

Cette nouvelle édition va se dérouler du **10 au 20 avril**.

Au programme, 3 tableaux : +35 Messieurs, +35 Dames et +50 Messieurs.

Pour vous inscrire, adressez votre engagement à :

Sébastien Francheteau - 21 rue Rosenberg

44340 Bouguenais

sebastien.francheteau@neuf.fr

N'oubliez pas de joindre une photocopie de la licence 2013, une photocopie de votre certificat médical de moins d'un an et un chèque de 13 € ou 21 € (tournois +35 et +50). Communiquez votre numéro de téléphone et vos disponibilités.

La réputation de l'accueil et de l'ambiance de ce tournoi n'est plus à faire, alors tous à vos raquettes !

Un grand merci à Pascal Cléro qui se charge de mettre notre tournoi en valeur avec une affiche attrayante.

Résultat championnat

Un grand bravo à notre équipe 1 senior masculine qui a terminé son championnat et fini 1^{re} de ce dernier. C'est avec une grande fierté que notre équipe ira défendre ses chances en régionale 2 la saison prochaine.

Le championnat se termine pour bon nombre d'équipes et vous pouvez retrouver tous les résultats dans le Vue du Pont du mois prochain ou sur notre site : <http://usp-tennis.fr>

Divers

Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer la date de notre AG qui se déroulera le mardi 4 juin à 19h, salle saint Martin

Pour plus d'info, <http://usp-tennis.fr>

Par mail, usp.tennis@free.fr

USP QI GONG : le nouvel an chinois



Depuis le 10 février, l'année du Dragon a fait place à **l'Année du Serpent**. À cette occasion, l'USP Qi Gong a fêté cette nouvelle année le vendredi 15 février.

Au programme de cette soirée : l'horoscope chinois où les adhérents sont allés à la recherche de leur animal et celui de leur ascendant, puis un petit concert de bols chantants pour réjouir les oreilles ainsi qu'une dégustation de friandises asiatiques pour le plaisir des papilles ! Tout ceci

dans la bonne humeur avec une participation plus forte que les années passées...

Si en Occident le Serpent a mauvaise réputation, en Asie au contraire il est réputé et souvent vénéré pour sa **sagesse**, sa **sagacité** et sa **volonté**.

L'Année du Serpent d'Eau sera une année de **création**, de **sagesse**, de **spiritualité**, son signe d'eau renforçant encore cette intériorisation...

Pour tous renseignements :

M^{me} KINSCH M.C présidente au **06 60 34 23 63**





USP Football

Remise de maillots à l'USP Football

Le dimanche 24 février dernier a eu lieu la remise officielle des maillots de l'équipe Seniors A, par nos sponsors, PSM Chauffage et EGCF, entreprises martipontaines.

Les dirigeants du club ainsi que les joueurs remercient ces partenaires pour leur engagement.

Tournoi Interquartiers + Match exhibition PSM - Anciens Professionnels régionaux

Inscription pour le tournoi Interquartiers du 09 mai prochain : contact J.P. Brisson au **06 03 28 19 68**.

Cette journée se clôturera par un **match exhibition** entre une sélection martipontaine et une sélection

régionale composée d'anciens joueurs professionnels.

À cette occasion, une tombola sera organisée au profit de l'association « les petits princes ».

Calendrier d'avril 2013

Seniors A – Champ. Promotion d'Honneur Régionale :

le 07 à 15h, PSM – Cantenay Epinard A

le 21 à 15h, PSM – Mazé A

Seniors B – Champ. 4^e division :

le 14 à 15h, PSM – Clisson C

U19 – Champ. 2^e division :

le 07 à 10h30, PSM – USSA Vertou B

U17 – 3^e division :

le 14 à 10h30, PSM – La Chevrolière A

U15 – 3^e division :

le 13 à 14h15, PSM – Vallet A

Plateau U11 (Foot à 7) :

le 13 à 10h30, PSM – JSC Bellevue B

PSM – FC Bouaye A

Plateau U9 – Foot à 5 :

le 06 à 10h30, PSM – Espoir Sud Loire

Plateau U7 – Foot à 3 :

le 06 à 10h30, PSM – Espoir Sud Loire

PSM – Legé

Loisirs du lundi :

le 08 à 20h, PSM – Bouaye

Loisirs du vendredi :

le 12 à 21h15, PSM – AS Maine

le 26 à 21h15, PSM – Basse Goulaine

Vétérans :

le 05 à 21h15, PSM – St Lumine de Coutais

Consultez l'ensemble des résultats sur le site du club :

<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>

Libre

EXPRESSION



Réforme des rythmes scolaires : un an pour trouver le bon équilibre

La réforme des rythmes scolaires constitue l'un des éléments du programme de refondation de l'école lancé par le gouvernement. L'objectif est de diminuer la journée scolaire de chaque enfant en étalant la semaine sur 4,5 jours au lieu de 4 jours, le demi-journée étant rajoutée le mercredi matin ou sur dérogation le samedi matin.

À l'automne dernier, il y avait consensus sur l'opportunité d'une telle réforme. Mais il faut maintenant passer aux travaux pratiques et c'est évidemment plus compliqué. Cette évolution concerne non seulement l'organisation des écoles primaires, mais aussi celle des parents, des associations sportives et culturelles qui accueillent les enfants le soir ou le mercredi matin, et celle des communes qui devront supporter le coût des activités périscolaires.

La mise en œuvre est prévue pour la rentrée 2013, mais les communes avaient jusqu'au 31 mars pour demander le report à la rentrée 2014. C'est ce qu'a fait Pont-Saint-Martin, notamment pour des raisons budgétaires, mais nous avons regretté que cette décision ait été annoncée aux associations de parents avant un travail en commun. C'est pour cela que nous nous sommes abstenus lors du vote au conseil municipal du 21 février.

Cette concertation doit maintenant s'engager avec les associations de parents et les directions des écoles publiques et privées. Beaucoup de travail reste à faire (choix des horaires périscolaire, activités proposées).

Les élus du groupe PSMA



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 17 avril de 16h à 17h30
sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 2 et 16 avril le matin et les jeudis 4 et 18 avril l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 4 et 18 avril, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 5 et 19 avril de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL FÉVRIER 2013

■ Naissances :

Rafaël David, 14, rue de Lavau
Christal Moinel, 9 route de la Chevrolière

■ Décès :

Odile Pogu née Foy, 8, rue de la Basse Vincée
Renée Thual née Rivalain, La Roselière
Marie-France Griveau née Fioleau, 36, rue du Pays de Retz
René Batard, La Moricière
Jacqueline Kinsch née David, 74, rue de Nantes
Michelle Heurtin née Pavageau, La porte de la Rairie
Béatrice Masson, 22, rue du Fonteny

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week-end, faire le 17.

Agenda

AVRIL

Samedi 6 - 10h30

ÉVEIL À LA FOI

Dimanche 14 - 11h

MESSE DES FAMILLES

» **Du 30 mars au 6 avril**

**SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Organisée par la municipalité
Voir programme en intérieur

» **Samedi 6**

SOIRÉE FAMILIALE

Organisée par l'AREJ
Salle des fêtes, 20h

» **Du 10 au 20 avril**

TOURNOI DE TENNIS SENIORS +

Salles Mathis, Coubertin et Gardin

» **Dimanche 14**

■ **VIDE-GRENIER**

Organisé par l'APEL Saint Joseph
Place du marché, de 9h à 17h

■ **RANDONNÉES CYCLO**

Organisé par Les Amis de Pont Giro
Ferme de La Moricière, 8h

■ **PETITE HALLE AU VÉGÉTAL**

Organisée par Les Mains dans la Terre,
le Nez en l'Air

Salle des fêtes, de 9h à 17h

■ **DÉCOUVERTES D'AVRIL**

Concerts acoustiques

Organisés par l'Amicale Laique
35 rue de Nantes, 16h

» **Jeudi 18**

CONSEIL MUNICIPAL

Salle La Charmille, 20h30

» **Vendredi 19**

SOIRÉE CHANTS ET DANSES

Organisée par l'École Saint Joseph
Salle Gardin, 20h

» **Samedi 20**

INAUGURATION DU 3^e LIEU

Médiathèque, pôle associatif, 10h

» **Samedi 20 et dimanche 21**

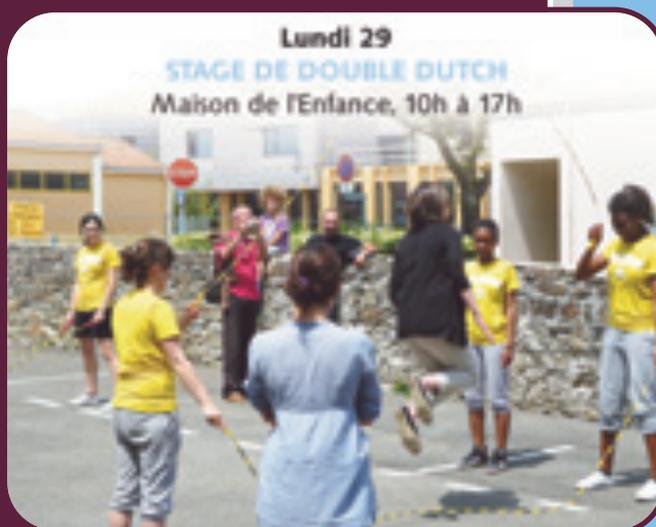
TOURNOI DE BASKET DE JEUNES

Salles Gardin et Coubertin

» **Dimanche 28**

VIDE-GRENIER

Organisé par L'Éveil de la Bénétière
La Bénétière, de 9h à 18h



SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

AVRIL 2013 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
01/04	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
07/04	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
14/04	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
21/04	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
28/04	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment